



## Probleme de travail avec avec la directrice

Par **ruffle\_old**, le **13/10/2007** à **11:08**

JE TRAVAIL A L' I M E DE MONTELIMAR DEPUIS 3 ANS AVEC 5 CONTRATS EN C D D. DEPUIS LE MOIS DE JUIN OU J AI EU DES PROBLEME D ARCELEMENT SEXUEL AVEC LE CUISINIER DONC LE CAS A ETE REGLE . MAINTENANT J AI DES ENNUIS AVEC LA DIRECTRICE DE L ETABLSSEMENT QUI ME REPROCHE TOUT LES PROBLEMES LIES A MON TRAVAIL.

(mauvais langage aux enfants ce qui n est pas vrai , elle me trouve molle et mon travail laisse a désiré)

par contre quand on a besoin de moi pour faire un remplacement on m appelle tous de suite et j y vais ( cette semaine j ai effectuée 37 h au lieu de 31 h et je n est jamais refusé des heures supplémentaires).

que dois je faire?

Par **ly31**, le **13/10/2007** à **18:58**

Bonsoir,

Personnellement, j'essaierai d'obtenir des attestations de collègues, prouvant que, d'une part, vous avez été harcelé sexuellement par le cuisinier, que d'autre part, que vous avez un langage tout à fait correct envers les enfants, que vous êtes travailleuse ... Il faut vous prémunir dans le cas ou cette directrice, vous adresse une mise à pied ou voir plus grave !!

Je vous souhaite bon courage

ly31